

CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés

- 4) Université de Clermont-Ferrand, Station biologique représentée par son Directeur
N° de déclaration d'existence : 8363P004063
- 5) Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Plaça Rovellat, s/n – 43003 TARRAGONA -
Espagne
- 6) Représentée par, *J. Rodà* Directeur

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du Travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1^{er} : Objet de la convention

La Station Biologique de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand II, organisera la formation suivante :

- Intitulé du stage : Stage de Botanique Ecologie Végétale
- Objectifs : Etude de la Systématique et des groupements végétaux
- Dates : du 8 au 13 Juillet 2007
- Lieu : Station Biologique de Besse-en-Chandesse, 2, rue du Lavoir, 63610 BESSE-en-CHANDESSE

Les programmes et méthodes sont présentés en annexe.

Article 2 : Effectif formé

La Station Biologique de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand II accueillera la personne suivante : Ana EJARQUE

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation, hébergement et repas : coût unitaire 145.50 € TTC par personne.

TOTAL GENERAL : 145.50 € TTC

Les frais de formation ne comprennent pas les frais de déplacements sur place nécessaire pendant la formation pour se rendre sur les différents sites.

Article 4 : Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 90 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour ladite action, conformément aux disposition de l'article L.920-9 du code du travail.

Article 5 : Différends éventuels

En cas de contestation ou de différend, les parties conviennent préalablement à tout contentieux de se réunir au moins une fois pour rechercher une conciliation. En cas d'échec, les parties soumettront leur litige à l'autorité compétente.

Fait en double exemplaire,

Pour l'entreprise

A : *Tarragona*
Le : *13 de jany 2007*

J. Rodà

Institut Català
d'Arqueologia Clàssica

Pour l'Université

A **Université Blaise Pascal**
STATION BIOLOGIQUE BESSE
Bâtiment Biologie A
63177 - AUBIERE Cedex
Gilles BOURDIER
Tél. : 04 73 40 74 84

PROGRAMME

- Etude de la végétation de bord de lacs de montagne : Joncacées, Cypéracées, etc ...
- Etude de la végétation de tourbières à différents stades d'évolution
- Végétation des pelouses et landes subalpines.

Durant son séjour, **Yannick MIRAS** présentera, à l'ensemble des participants à la session, une petite synthèse sur ses travaux de recherche, concernant notamment les études réalisées dans le Massif Central.

Durant son séjour, **Ana EJARQUE** fera un bref exposé portant sur la palynologie : généralités sur cette discipline, méthodes d'études, interprétations, etc